

Type et importance du foncier rural dans l'Oriental

Mohamed ACHERKOUK

Institut National de la Recherche Agronomique, Centre d'Oujda

Résumé:

La région de l'Oriental est l'une des plus grandes régions du Royaume du point de vue de la superficie. Elle s'étend sur plus de 82 820 km² (soit 11,6 % du territoire national) et est constituée d'une préfecture (Oujda-Angad) et de cinq provinces (Berkane, Figuig, Jerada, Nador et Taourirt). Elle est limitée au nord par la Méditerranée sur une distance de 200 Km, à l'est et au sud par la frontière Maroc-algérienne, et à l'ouest par les provinces d'Al Hoceima, Taza, Boulemane et Errachidia. Cela lui confère une situation géographique stratégique.

Selon le Recensement Général de 2004, la population de la région compte environ 1.918.000 habitants, représentant 6,4 % de la population du pays.

59 % de la superficie totale (4.877.682 ha) de la région sont des terrains de pâturages steppiques localisés principalement dans les provinces de Figuig, Jerada et Taourirt. Le domaine forestier (forêts + nappe alfatière) représente 30 % (2.494.600 ha); alors que les terres agricoles (qualifiées en Agronomie de superficie agricole utile ou SAU) n'occupent pas plus de 9 % (730.744 ha) de la superficie totale. Le reste (2%) est du terrain inculte (pierres, croûte et dalle calcaire).

30 % de la SAU sont localisés dans la province de Nador et les 70 % sont répartis de façon quasi-égale entre les provinces de Berkane, Figuig, Jerada, Oujda-Angad et Taourirt, à raison d'environ 14,5 % par.

La superficie irriguée (15 % de la SAU) ne couvre qu'environ 107 330 ha dont 65 400 Ha en grande hydraulique et près de 42 000 ha en petite et moyenne hydrauliques. Les zones irriguées sont localisées principalement dans les provinces de Berkane et Nador (80 %). Le terrain pluviale (ou Bour) occupe une superficie totale de 623 410 ha (soit près de 85 % de la SAU) et s'étend sur l'ensemble des provinces de la région.

Sur le plan agro-pédologique, les sols situés en zones irriguées sont généralement d'une grande valeur agronomique. Ceux en bour sont le plus souvent de qualité médiocre (sols squelettiques et calcaires).

Quant à la nature juridique des terres et en excluant le domaine forestier, la région de l'Oriental se caractérise par la diversification des statuts fonciers avec la prédominance des terres "*Melk*" qui représentent 60 % (soit 440.093 ha) de la SAU. Viennent ensuite les terres collectives avec 33 % de la SAU (242.265 ha) qui sont situées essentiellement au niveau des provinces de Figuig, Jerada et Taourirt. Alors que le Domaine Privé de l'Etat n'est que de 6,4 % (46.978 ha).